

Mesdames, Messieurs les membres du CCM et élus,

Un pacte mais une promesse des 10 % non-tenue.

La question salariale est prégnante, pour tous les personnels. Ils font toujours face à une flambée inflationniste historique (jusqu'à +16% pour les produits alimentaires). Dans ce contexte, vous nous avez présenté le plan de « revalorisation » pour les enseignants. Il se compose d'une partie *Socle* versée à tous ces personnels (un peu moins de 100€/mois minimum, mais sous forme indemnitaire exclusivement et insuffisante pour résorber l'inflation) et d'une éventuelle partie *Pacte* pour celles et ceux qui acceptent de l'exercer.

Première question ; si l'ensemble des enseignants souhaitent bénéficier des briques, que faites-vous ? Dès ce point, votre « volonté » de revalorisation est inéquitable.

En effet, dans un contexte économique compliqué, accepter une ou plusieurs briques peut sembler financièrement intéressant. Mais, est-ce vraiment le cas ? Ce *Pacte* sera-t-il plus avantageux que les HSE ponctuelles ? La carotte sera-t-elle assez belle pour attirer les volontaires et provoquer un choc d'attractivité ? Clairement NON.

Concrètement, est-ce possible pour un enseignant d'accepter 3 heures de remplacement, à la volée, en plus de son emploi du temps ? Une heure de cours ne se prépare pas en 5 minutes. Si oui, vous acceptez une baisse de la qualité de l'enseignement. Pourtant, la volonté du Ministère est d'avoir des professeurs formés et diplômés, pour élever la qualité de la formation.

Nous n'énumérerons pas l'ensemble des briques. Mais, leur lecture nous interroge. Pensez-vous que les enseignants de lycées pros en Etablissement agricole ne s'impliquent pas déjà dans l'orientation des élèves ou la prise en

charge des besoins éducatifs particuliers... ? Nous espérons ne rien vous apprendre. Mais, c'est le rôle de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Et, de fait, cette valorisation devrait s'appliquer à tous.

Je pourrais continuer. Mais, je préfère conclure sur ces 4 points :

- ✓ Parce que les enseignant-es ne demandent pas à travailler plus, mais seulement à être payés pour la charge de travail non rémunérée qui leur incombe déjà. Pour rappel, ils sont déjà en moyenne à plus de 43h hebdomadaires et plus de 30 jours, pendant les vacances...
- ✓ Parce que leurs conditions de travail et leurs rapports hiérarchiques (déjà compliqués) vont encore se dégrader et les épuisements professionnels se multiplier...
- ✓ Parce que c'est la dérégulation des ORS, l'annualisation du temps de travail, le contournement des grilles de rémunération et donc la casse des statuts...
- ✓ Parce que la rémunération indemnitaire est précaire (car soumise au bon vouloir de l'administration) et n'entre pas dans le calcul des retraites...

**La CGT demande :**

**Augmentation immédiate de tous les personnels de 400 € net et le SMIC à 2000 € brut**

**Dégel de la valeur du point d'indice avec le rattrapage des pertes antérieures**

**Indexation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation**